

XI

manière toute particulière aux maisons d'éducation.

Ag. H. Tanner,
Sténographe officiel de la Cour supérieure,
Beauharnois.

J'apprends avec plaisir que vous avez l'intention de publier une quatrième édition de vos abréviations sténographiques. C'est vraiment une heureuse idée. Cet ouvrage sera certainement accueilli avec joie par tous ceux qui pratiquent la sténographie Duployé; car vos abréviations, si simples dans leur tracé et si faciles pour la lecture, peuvent rendre de grands services à ceux qui désirent parvenir à une grande rapidité.

Votre zèle infatigable à faciliter l'étude et la pratique de la sténographie vous mérite certainement la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent de ces arts; et cette nouvelle édition d'un ouvrage déjà hautement apprécié aura, je n'en ai aucun doute, un succès complet.

P. J. A. Cardin,
(Cours par correspondance.) Sténographe de la Cour supérieure,
Sorel.

Avant-hier, samedi 13 juin 1903, de tous les candidats qui se sont présentés devant le Bureau des examinateurs pour l'admission à la pratique de la sténographie officielle, j'ai été le seul qui sois sorti victorieux de l'épreuve.

Né en 1887, je n'ai donc que 16 ans, de sorte que je suis aujourd'hui le plus jeune sténographe officiel du Canada.